

A propos de "société civile" : réflexions sur le "rôle de la société civile"

Autor(en): **Bernasconi, Alfredo**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Monatshefte : Zeitschrift für Politik, Wirtschaft, Kultur**

Band (Jahr): **79 (1999)**

Heft 7-8

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-166121>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Alfredo Bernasconi,
né en 1928, était
secrétaire du Syndicat
tessinois de l'industrie,
de la construction et
des services et rédac-
teur en chef de la Revue
syndicale suisse. Mem-
bre de la présidence et
de l'Association suisse
et internationale des
Syndicats des ouvriers
dans l'industrie métal-
lurgique. Aujourd'hui, il
travaille comme journa-
liste libre à Bellinzona.
Auteur de «L'évolution
économique et le pro-
grès social» et «20 ans
de journalisme syndical».

A PROPOS DE: «SOCIÉTÉ CIVILE»

Réflexions sur le «rôle de la société civile»

1. La société civile est autant reconnaissable à travers les principes et les valeurs de la démocratie et de la république qu'à travers leurs applications et antinomies dans notre société contemporaine.

2. La notion de «démocratie» désigne le titulaire du pouvoir, celle de «république» (la chose publique) définit l'objet même de la société politique: le bien commun. La société, le marché, l'individu sont les constituants de la démocratie. L'état, l'école, l'intérêt général structurent la république.

3. Il y a antinomie entre démocratie et république, il y a divergence et convergence entre le pouvoir (les pouvoirs) de l'état et les exigences multiples de ceux qui vivent et agissent dans l'état de droit.

4. Le titulaire du pouvoir n'est pas le «peuple» mais des «agents» qui le représentent: nous vivons dans une «polycratie» qui se fait interprète de la démocratie.

5. Par «société civile» nous entendons l'ensemble des divers groupes de citoyens qui produisent les biens économiques et culturels dont bénéficie toute la société; qui portent la responsabilité de ces productions et qui se nourrissent d'intérêts et de libertés.

6. La «société civile» est donc une société culturelle distincte des pouvoirs en exercice, qui fait accroître d'une manière permanente les richesses matérielles et la qualité de la vie.

7. La société civile produit de par son existence et son dynamisme une «nouvelle» société civile. Son dynamisme, sa fonction et sa production sont entravés

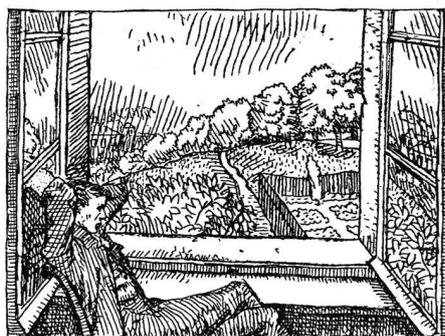
par les «pouvoirs» de l'état dans la mesure où ces pouvoirs sont rigides, surdimensionnés, incompetents, autoreproducteurs.

8. Quand la «polycratie» remplace la démocratie, cette «polycratie» est elle-même, sur le plan de la vie politique, un produit de la société civile. Le fonctionnement électoral peut impliquer un «échange» de voix contre un échange d'appuis et d'aides sociaux. La dimension croissante de la socialité (des prestations sociales), en contradiction radicale avec la croissance des revenus individuels, prouve non seulement la dimension menaçante et irréversible de la «providence» de l'Etat, mais aussi l'affaiblissement de la société civile dans sa fonction réductive vis-à-vis de la mégamachine de l'état. L'état crée des «clients» et se renforce en les créant.

9. La «société civile» qui, en se produisant, produit aussi son affaiblissement et sa dépendance face aux pouvoirs politiques, peut éviter ce risque en exigeant politiquement des alternatives majoritaires. C'est-à-dire l'exigence systématique du changement démocratique des majorités.

10. La société civile doit investir dans la libération politique et économique du plus grand nombre d'individus et les motiver à atteindre le plus haut niveau personnel d'indépendance et de responsabilité possible. Le «moins d'état» équivaut au «plus d'individu».

Le rôle de la société civile est indirectement proportionnel au rôle de l'état et directement proportionnel à la production de biens économiques et culturelles. ♦



Stunde

*Die Stunde kommt, die Stunde geht;
in einer Stunde liegt so viel,
liegt der Gefühle Widerspiel,
liegt Sehnsucht, die wie Frühwind weht.
In einer Stunde spricht der Tag
sein Beten oder Fluchen aus,
und ich bin stets das arme Haus,
gefüllt mit Jubel oder Plag'.
In einer Stunde liegt die Welt
nichtsahnend, nichtsbegehend so,
und ach, ich weiss nicht immer wo
sie ruht und schlummert, meine Welt.*